

# LE CHAKOUAT



Lettre d'information n°74 - Décembre 2022 - n° ISSN : 2100-1936

## Editorial

## Portfolio



Nous avons commencé l'année sans long discours, nous la finirons de la même façon avec juste de belles photos de nos amis endémiques forestiers à plumes. C'est d'ailleurs le but de ce Chakouat, pas de long discours avec une rétrospective tout en images de l'année 2022 de la SEOR.



### MERLE PEÏ/CHAKOUAT/ZOIZO VERT/ ZOIZO BLANC

**Lieux :** 1 et 2-Grand Etang 3-Salazie  
4-Grande Ferme

**Photographe :** 1 et 2-Frédéric Ramassamy  
3-Benoît Baijoo 4-Valérie Méry

**Appareil :** 1 et 2- Canon EOS 1000  
3-Fujifilm XT4 4-SONY DSC-HX1

Envoyer vos photos à : [photos@seor.fr](mailto:photos@seor.fr)



## Sommaire

2	Brèves/Actus	9	La Perruche
3	Le STOC	10	Présentations
4	Life BIODIV'OM	11	Les Salanganes
5	Refuge LPO Peï	12	
6	Nichoirs PEQ	13	
7	PNA Papangue	14	
8	LIFE4BEST	15	

LA SEOR EST SUR



**Petite nouveauté pour 2022 !**

On a décidé de sortir de nos tiroirs, serveurs et autres des vidéos qui pourraient vous intéresser et qui mériteraient d'être vues et partagées au grand public.

On remet donc au goût du jour et à la vue de tout le monde ces vidéos, mini documentaires, court-métrage... A retrouver sur notre chaîne Youtube et à partager autour de vous.

On vous a déjà partagé le court-métrage réalisé durant le programme FEDER ECOPAP sur le Busard de Maillard, le fameux papangue, 17 minutes pour comprendre les enjeux, les menaces, et le travail mené par la SEOR pour cette espèce depuis des années déjà.

**Alors n'hésitez pas à aller vous abonner, à partager et à aller regarder nos vidéos !**

<https://www.youtube.com/channel/UCzKlqzlrXlQRsgxinPB7lg>



## **Vous êtes volontaire pour adopter un NAC !**

**Toute personne volontaire  
souhaitant  
devenir famille d'accueil,  
doit dans un premier temps  
être adhérent à la SEOR et  
rencontrer  
notre équipe.**



**Pour toutes informations contactez la SEOR**

## 2012-2022 : LE STOC REUNION FETE SES 10 ANS

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs a été mis en place à La Réunion en 2012, dans le cadre du projet LIFE+ CAP DOM. L'objectif était de réaliser chaque année des comptages d'oiseaux pendant 5 minutes sur au moins 600 points d'observation répartis partout sur l'île. Cet objectif a été atteint, et même souvent dépassé.



Voici quelques chiffres-clé qui démontrent l'ampleur de ce dispositif :

- 5 866 points de comptage ont été réalisés et saisis, soit un cumul de 489 heures d'observation
  - 89 personnes ont réalisé au moins un relevé.
- La moitié des observateurs de 2021 étaient déjà présents en 2012
- 144 588 oiseaux ont été dénombrés, correspondant à 44 espèces différentes

Même s'il s'agit d'un dispositif produisant des tendances à long terme, le STOC Réunion a déjà permis de détecter certains phénomènes, dont voici quelques exemples :

- Le Merle pays (Bubul de La Réunion - *Hypsipetes borbonicus*) a augmenté de 22 % les 8 dernières années
- Le Zoizo la vierge (Terpsiphone de Bourbon - *Terpsiphone bourbonnensis*) est en déclin de -22% en 8 ans
- Le Rossignol du Japon (Léiothrix jaune - *Leiothrix lutea*), espèce exotique potentiellement envahissante a fait son entrée parmi les 20 espèces les plus fréquemment contactées lors du STOC en 2020

Pour atteindre ce résultat un réseau d'observateurs a été constitué en 2012, formé, et entretenu (remplacement des quelques abandons chaque année). Il s'agit pour moitié de bénévoles de la SEOR et pour moitié de professionnels de structures partenaires : Parc national de La Réunion, Office National des Forêt, SPL EDDEN et Office Français de la Biodiversité.



Alors qu'en métropole le réseau STOC intègre habituellement des observateurs qui sont déjà des ornithologues aguerris, à La Réunion, la plupart des personnes recrutées, que ce soit au départ ou au

fil des années, sont pour la plupart débutantes. Un effort de formation et d'accompagnement individuel a donc à chaque fois été réalisé. Heureusement le nombre relativement faible d'espèces à la Réunion (une trentaine de communes) permet une progression rapide. Les résultats produits au bout de 2 ou 3 ans ont été considérés comme suffisamment fiables pour commencer à être exploités.

Outre les observateurs, qui constituent le coeur du dispositif, d'autres éléments ont incontestablement contribué au succès et à la pérennité du STOC à La Réunion :

- L'accompagnement technique de la LPO pour la constitution initiale du réseau de bénévoles
- L'accompagnement du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris pour l'adaptation du protocole au contexte de La Réunion et la mise à disposition d'outils d'analyse statistique
- L'accompagnement financier du programme LIFE puis de la DEAL Réunion pour assurer la formation et l'animation du réseau par la SEOR, ainsi que la valorisation annuelle des données.
- La décision de mettre en place dès le départ un outil de saisie disponible via internet, garantissant une remontée fiable des données dans une base centralisée, et facilitant ainsi leur exploitation. Un tel dispositif n'est toujours pas généralisé en métropole alors que le STOC y est réalisé depuis 35 ans.
- Au moins un retour d'information annuel envers les observateurs, via un bilan de la campagne et une analyse des tendances d'évolution des populations d'oiseaux. Cette valorisation est un élément important dans la motivation des observateurs et leur sentiment de contribuer à une opération réellement utile.



Forte de ce succès, la SEOR s'est investie pour partager son expérience de la mise en place du STOC auprès de la Mauritian Wildlife Foundation (Maurice et Rodrigues) et du GEPOMAY (Mayotte). Quelques échanges ont également eu lieu avec la Guadeloupe, les Seychelles et Madagascar. L'ambition est d'un jour disposer d'un STOC Océan Indien incluant la plupart des îles de l'éco-région.

Si vous souhaitez vous aussi vous investir dans ce dispositif, n'hésitez pas à adresser un email à [stoc@seor.fr](mailto:stoc@seor.fr), en précisant votre zone de résidence. Nous vous intégrerons dans la liste d'attente pour le remplacement d'autres observateurs lors d'une des prochaines campagnes de comptage.

# SEMINAIRE LIFE BIODIV'OM

L'ensemble des partenaires du LIFE Biodiv'OM se sont retrouvés en Guyane en septembre 2022 durant une semaine à l'occasion du séminaire organisé par le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux de Guyane (GEPOG).

Ce séminaire qui a réuni de nombreux participants a permis de partager les retours d'expérience autour de l'implication sociale dans la conservation de la nature. Deux grandes thématiques ont été abordées :

- Comment engager le dialogue territorial à l'aide d'outils dédiés à la concertation. Des ateliers portés par des partenaires spécialisés ont permis de découvrir les solutions concrètes à travers des jeux ou des outils de préparation à la concertation.



- Comment inciter la population à participer aux actions en faveur de la protection de la nature. Les associations dont la SEOR ont présenté les plateformes déployées dans leur territoire et l'animation mise en oeuvre pour fédérer les bénévoles et les impliquer concrètement dans les chantiers participatifs.

Deux sorties sur le terrain ont permis de découvrir les savanes de Guyane et la Réserve Naturelle du Grand Connetable.



La SEOR et la LPO France sont partenaires depuis de nombreuses années et ont signé en 2018 une convention de partenariat en faveur de la préservation de l'avifaune à La Réunion. Depuis, la SEOR est le représentant officiel de la LPO à La Réunion.

La démarche Refuge LPO avait été identifiée parmi les pistes de travail listées dans cette convention. Avec le soutien de plusieurs partenaires (L'OFB, TEMEUM et le Département de La Réunion), la déclinaison de cet outil de sensibilisation a été initié en 2021.

Dès le début de ce projet, la SEOR a souhaité associer les experts locaux de la biodiversité à savoir le CBNM, GCOI, Micropoda, NOI et Forma'Terra. Le but : réfléchir collectivement à la pertinence de chaque geste, son intérêt pour protéger la biodiversité réunionnaise et la manière de le décliner au contexte de l'île.

Il a également été décidé de travailler sur 5 sites pilotes : les deux jardins publics déjà identifiés, deux jardins de particuliers et un jardin d'établissement scolaire. Ces sites permettent d'expérimenter les solutions trouvées localement et de valider leur pertinence.

Le lancement de Refuge LPO Péi est prévue en 2023.



Tourterelle Malgache (*nesoenas picturata*)



Réunion de travail avec les différents partenaires



Panneau Refuge LPO Peï qui sera installé dans les refuges



Papillon (*henotesia narcissus borbonica*)



Oiseau-lunette vert (*zosterops olivaceus*)

# NICHOIRS À PAILLE-EN-QUEUE

Face à une augmentation du nombre d'observation de Paille en queue nichant en zone urbaine, la SEOR s'investit depuis 2011 dans le développement de nichoirs dédiés au Paille en queue à brins blancs avec le soutien de la FFME et de la société PETZL. Une douzaine de nichoirs ont été installés sur différents sites d'escalade de l'île.

Par ailleurs et dans le cadre de chantier de sécurisation, plusieurs nichoirs ont été installés à Basse Vallée et au niveau de la Rivière des remparts. La colonisation de ces nichoirs par les Paille en queue nécessite souvent du temps. Mais cela porte parfois ces fruits ! Aujourd'hui, 4 nichoirs sont occupés et permettent à des couples de se reproduire.



De gauche à droite : un modèle de nichoirs accroché sur la falaise, l'installation d'un des nichoirs, une caméra installée devant un nichoir



Au dessus : un jeune Paille-en-queue dans un nichoir



Au dessus : un Paille-en-queue adulte rentrant dans le nichoir

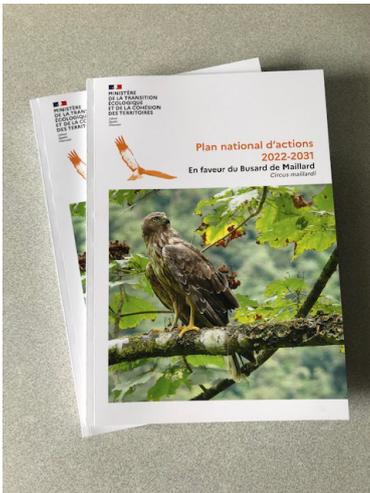


A gauche : le jeune Paille-en-queue qui sort se muscler les ailes pendant la nuit

En dessous : Un chat qui viens visiter le nichoir

En dessous : Un pigeon posé sur le nichoir





Le 17 novembre 2022 la SEOR a dévoilé le nouveau Plan National d'Actions pour sauvegarder le « Papangue » ou Busard de Maillard, sous l'égide de la DEAL.

Les actions de ce PNA visent à mieux prendre en compte le Busard de Maillard dans les politiques publiques, à améliorer la gestion de ses habitats naturels et à réduire les menaces qu'il subit. Celles-ci sont l'empoisonnement secondaire des oiseaux par les rodenticides (substances toxiques utilisées pour contrôler les populations de rongeurs), les collisions (réseau routier et ligne électrique), les impacts directs (tir intentionnel, la captivité et le braconnage), la perte d'habitat favorable et l'augmentation de la consanguinité dans la population.

Élaboré collégalement avec l'ensemble des acteurs concernés, un PNA participe à l'objectif national de stopper la perte de biodiversité en définissant les actions nécessaires pour la conservation des espèces protégées et menacées.

Dans le cadre du PNA « Papangue », une vingtaine d'actions est proposée auprès d'une cinquantaine de partenaires, ainsi appelés à contribuer à la conservation de ce rapace, l'un des busards les plus menacés au monde.



Certains partenaires invités pouvaient suivre la présentation du PNA en distanciel.



Les autres partenaires ont assistés à la présentation en présentiel au Domaine du Moca à Saint-Denis



## Gestion de la Zone Nature du Colosse



Délimitation de la zone nature

La SEOR a obtenu en 2021 un financement Union Européenne / UICN pour la gestion de la zone nature du Colosse dont elle est concessionnaire, en vue d'y favoriser le développement de l'avifaune indigène.

Ce projet mobilise un financement de 39 963 euros et s'étend de juillet 2021 à octobre 2022.

La SEOR a procédé à la coupe d'espèces exotiques végétales sur la berge de la mare Sud, afin de constituer une zone de vasière favorable aux oiseaux limicoles migrateurs.

Par ailleurs elle a mis en œuvre des actions de contrôles sur les rats et les chats dans le but de diminuer la pression sur l'avifaune indigène encore présente sur ce site.



Pose d'un piège caméra pour la détection des chats sur la zone

Un travail conséquent de retrait des déchets a également été réalisé sur l'ensemble du site. Enfin elle a réalisé des animations auprès des enfants du quartier pour les sensibiliser sur la richesse qu'abrite cette zone d'étang du Colosse.



La zone qui a été nettoyée et transformée en vasière pour les limicoles avec l'équipe qui a réalisé le chantier



L'une des missions était de faire des comptages d'oiseaux le long des berges sur le grand plan d'eau de la zone nature



L'un des chats photographiés par les pièges photo

## Réintroduction de l'espèce à La Réunion



Femelle adulte de Perruche Verte des Mascareignes

Les efforts de conservation déployés par la Mauritian Wildlife Foundation (MWF) à Maurice en faveur de la Perruche des Mascareignes (*Psittacula eques*) ont débuté en 1973. Ils se sont axés autour du contrôle de la reproduction (suivi reproduction, contrôle des cavités, nichoirs artificiels), des prédateurs et de la distribution de nourriture supplémentaire. En 2019, la population de Perruches vertes des Mascareignes a atteint 750 individus et l'espèce est à présent classée comme « Vulnérable » (UICN 2019).



Relève d'un piège photo placé devant un nichoir

L'augmentation de la taille de la population mauricienne de Perruche verte des Mascareignes sera cependant limitée par la faible surface qu'occupe aujourd'hui la végétation indigène de Maurice. La Réunion présente encore des milieux de qualité, dont plus de 30% sont encore préservés (Cadet 1980), permettant une plus grande disponibilité en ressources alimentaires et en sites de nidification.

C'est pourquoi la réintroduction de la Perruche verte des Mascareignes est évoquée depuis les années 1970.

D'autre part, du fait son régime majoritairement frugivore constitué d'au moins 21 espèces de fruits indigènes (Jones 1987), la Perruche verte des Mascareignes devait certainement jouer un rôle dans la dissémination des différentes essences forestières dont elle se nourrissait à La Réunion. Une dissémination, qui avec la disparition de tous les frugivores de grande taille à La Réunion, fait cruellement défaut aujourd'hui et qui représente une des causes de raréfaction des essences qui en dépendaient.



Pesée d'un poussin Perruche verte des Mascareignes à Maurice



Mâle adulte de Perruche verte des Mascareignes

## Deux nouveaux salariés de la SEOR se présentent

Bonjour à tous,

Je me présente : Solenn BOUCHER, nouvelle salariée intégrée depuis 2 mois au sein de l'équipe Tuit-tuit ! J'ai grandi dans l'ouest de la Réunion avant de m'envoler vers la métropole pour des études supérieures en écologie.

J'y découvre mon attrait pour l'ornithologie ; quand je suis revenue en 2016 pour une année de césure, j'ai regardé mon île bien différemment ! Au cours d'un stage sur le Pétrel de Barau, je découvre la problématique des espèces exotiques envahissantes en milieu insulaire et notamment l'effet désastreux des mammifères introduits sur les populations aviaires nicheuses. Alors quand j'ai entendu parler des chantiers bénévoles de dératissage en faveur du Tuit-tuit en 2018, j'ai sauté sur l'occasion ! Les missions, l'espèce, le lieu, l'ambiance, tout me plaît ; après quelques contrats à l'étranger, quand je vois que la SEOR recrute sur ce poste, je n'hésite pas une seconde avant d'envoyer ma candidature. Me voilà donc embarquée dans une nouvelle aventure au sein d'une joyeuse équipe ! Au plaisir de vous retrouver sur le terrain !



Joyeux Noël et bonne année,

Solenn Boucher

Technicienne de terrain Tuit-tuit

Bonjour à tous,

Je me présente à mon tour; SIMON MARTIN PIGEONNIER.

Arrivé début décembre au sein de l'équipe TUIT-TUIT de la SEOR, j'interviens en tant qu'agent de suivi sur cette espèce emblématique des roches érites. Avec un profil orienté fauniste et de bonne qualification sur le suivi d'espèce, notamment en milieu tropical, je suis plus que ravi de pouvoir intervenir sur ce projet et au côté de l'équipe en place !



## Pas une mais bien deux espèces de Salanganes dans l'archipel des Mascareignes !

Voici bientôt 2 ans que la SEOR et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) de Paris travaillent sur la génétique et l'inventaire des colonies chez la Salangane des Mascareignes, petit oiseau appelé localement petite hirondelle, que l'on retrouve à la fois sur l'île Maurice et sur l'île de La Réunion. Les résultats de cette étude sont sur le point d'être publiés suite au travail de valorisation mené par Rori Wijnhorst, doctorant dans le service systématique, évolution et biodiversité du MNHN.



les Salanganes nichent dans des cavités profondes et exigües tels que des tunnels de lave asséchés



elles sont capables de se déplacer dans le noir grâce à l'écholocation

L'archipel n'abriterait, en effet, pas une mais deux espèces de Salanganes car les analyses conduites sur le génome d'individus issus des deux îles montrent qu'ils divergent de 0,8%. Cette différence est suffisante et reconnue chez les espèces du genre *Aerodramus* auquel appartient la Salangane pour que chacune soit considérée comme espèce à part entière.

Parallèlement, le travail sur l'estimation des populations présentes sur chacune des îles donne un effectif nettement supérieur à La Réunion avec près de 39 600 à 53 000 individus matures alors que Maurice n'en n'hébergerait qu'entre 10 100 et 10 700. Ces connaissances nouvelles induisent une réévaluation des statuts de conservation pour ces deux espèces et un niveau d'enjeux plus important en termes de conservation pour les politiques publiques locales.



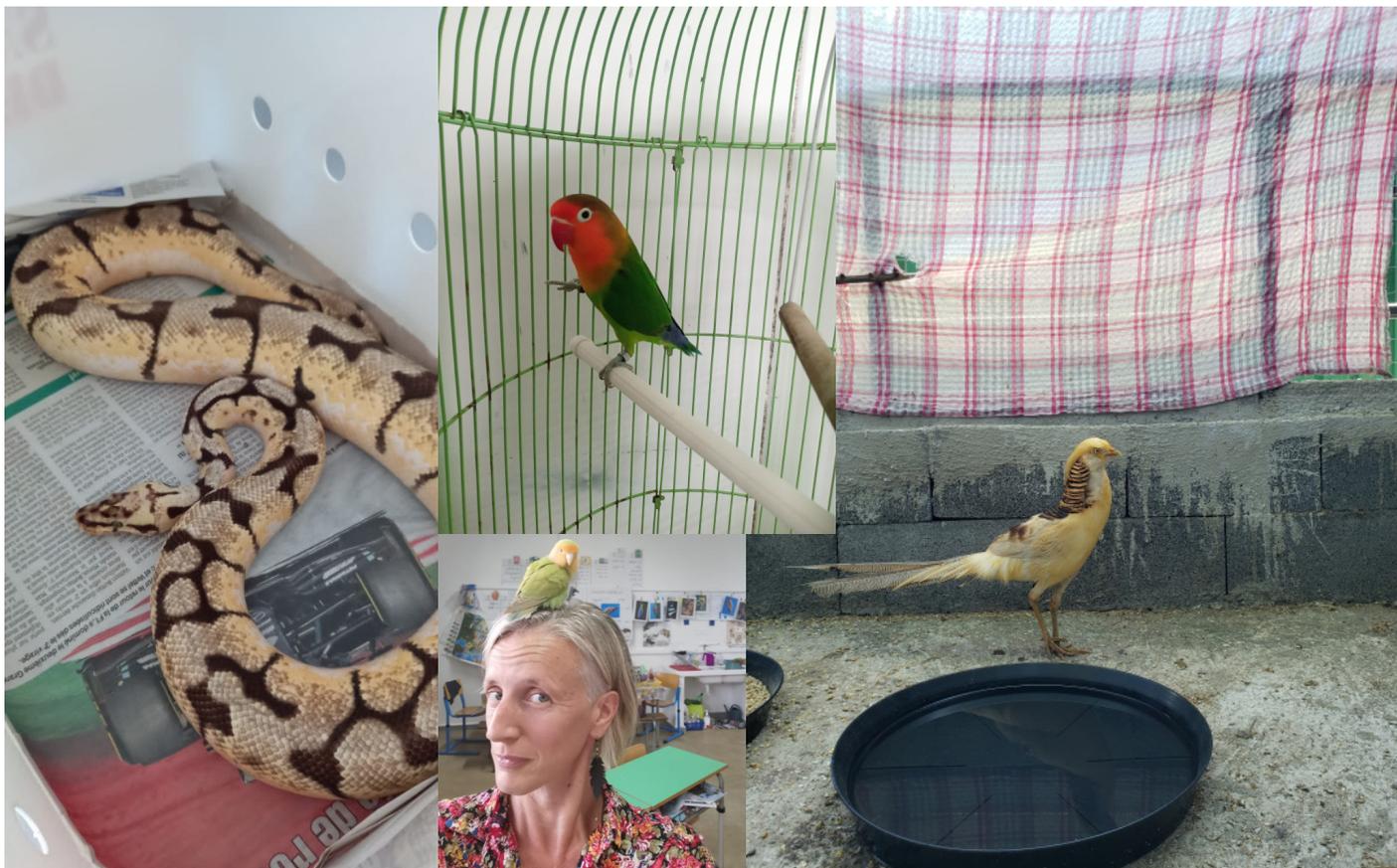
les nids sont conçus avec du lichen et de la salive et construits les uns sur les autres formant des colonies denses.

# CENTRE DE SOINS

Environ 2700 oiseaux récupérés en 2022 avec environ une vingtaine d'espèce différentes



Depuis quelques années nous récupérons aussi les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) échappés.



Quelques évènements, relâchés, animations ont également rythmé la vie du centre de soins en 2022



## VOUS AUSSI PARTICIPEZ

Etre adhérent à la SEOR c'est soutenir financièrement et surtout moralement les actions de l'association en faveur d'une meilleure protection et conservation du patrimoine naturel de La Réunion.



## ETRE ADHERENT A LA SEOR :

- Cela permet de recevoir chaque trimestre la lettre d'information, d'être informé, d'assister à une conférence et aux sorties sur le terrain. Vos amis sont, évidemment, les Bienvenus !
- Cela permet de recevoir mensuellement la Newsletter de la SEOR
- Cela permet de rencontrer d'autres amoureux, passionnés, de nature, d'oiseaux et d'espaces ...
- Cela permet d'être informé de l'actualité ornithologique et des enjeux environnementaux qui concernent les espèces de La Réunion.
- Cela vous permet de consulter les rapports publiés par l'équipe de permanents et les documents reçus (dont les lettres d'information de nos comparses ornithologues de Polynésie, de Guyane, de Nouvelle-Calédonie et des Antilles...).
- Cela permet de questionner les permanents sur un problème d'identification, une question d'environnement, un site où observer des oiseaux.
- Cela permet beaucoup d'autres choses... A vous de les solliciter !!!

## VOUS POUVEZ VOUS ENGAGER ENCORE PLUS DANS LES ACTIVITÉS DE LA SEOR :

- Proposer de devenir Membre du Conseil d'Administration pour la prochaine A.G.
- Devenir Bénévole, par exemple, aider l'équipe pour le sauvetage des pétrels....
- Devenir Observateur, pour enrichir la Banque d'observation de la SEOR

---

## BULLETIN D'ADHÉSION (à joindre au règlement)

Nom : ..... Prénom : ..... Profession (facultatif) : .....

Adresse : ..... Code Postal : .....

Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Je souhaite recevoir la lettre d'information trimestrielle : par mail  ou par courrier postal

### Adhésion (cocher la case correspondant à l'adhésion souhaitée) :

- Membre actif tarif réduit (scolaires, étudiants, chomeurs: 10 € / an).....
- Membre actif (20 € / an).....
- Adhésion familiale (20 € / adulte + 2 € / enfant).....
- Membre bienfaiteur (à partir de 40 € / an).....

Nbre d'adultes adhérents : ..... Nbre d'enfants adhérents : ..... Age des enfants : .....

S'agit-il d'un renouvellement de cotisation : oui  ou non

Type de règlement : par chèque  ou en espèce



Société d'Études  
Ornithologiques  
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées  
Saint-André - 97440  
TÉL : 0262 20 46 65

[www.seor.fr](http://www.seor.fr)

[contact@seor.fr](mailto:contact@seor.fr)